

Mesdames, Messieurs les enseignants
Chers collègues,

Après cette période estivale nous voici donc de retour en classe !

L'équipe ASH et moi-même nous réjouissons de retrouver les enseignants précédemment dans l'ASH et souhaitons la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui nous rejoignent en cette rentrée. Ils vont découvrir de nouvelles façons d'enseigner et d'accompagner dans les apprentissages les élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'école inclusive, priorité de ces dernières années, assoie à chaque rentrée sa mise en œuvre grâce au partage des valeurs portées par tous les acteurs et aux divers dispositifs médico-sociaux.

Notre carte des Pôles Inclusifs d'Accompagnement localisé (PIAL) évolue cette année. Ce nouveau découpage permettra de renforcer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Nous poursuivons le maillage du département en ULIS. Aussi 8 nouveaux dispositifs ouvrent cette année : 4 dans le 1^{er} degré et 4 dans des collèges. Une troisième Unité d'enseignement Maternelle Autisme (UEMA) s'installe dans l'école primaire de Saint Georges du Vièvre.

Dans l'équipe des ERSH , nous avons le plaisir d'accueillir Madame Sandrine CAVE sur le poste des Andelys.

Je tiens à féliciter les candidats au CAPPEI et les trois lauréats au concours de DDEAS. Je salue leur engagement professionnel. Bravo chers collègues !

J'encourage toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer durablement dans l'ASH à s'engager dans la certification. Vous pourrez compter sur l'Equipe ASH : ils font un travail exceptionnel.

Je vous engage à lire et à partager les éléments de cette note.

Je suis ravi de poursuivre ce travail à vos côtés.

Mes collègues se joignent tous à moi pour vous souhaiter une bonne reprise et une belle année scolaire.

Je vous demande enfin d'être attentifs au bien-être des élèves ...

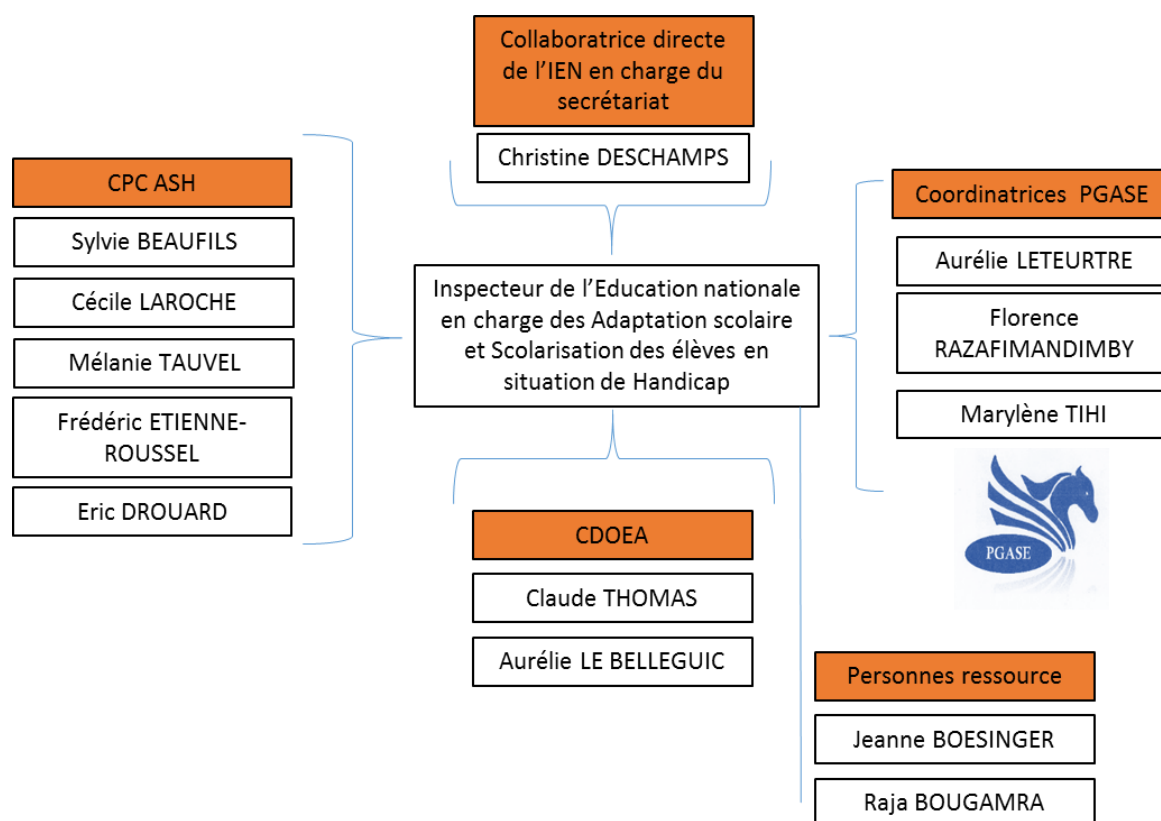
« Lorsque nous cherchons à être meilleurs que nous ne le sommes, tout devient meilleur aussi autour de nous. » » Paulo Coelho

Jérôme HENON

Comme les années précédentes, il vous faudra nous envoyer avant le 19 septembre (délai de rigueur) votre emploi du temps détaillé sur l'année scolaire. Cela nous est essentiel. Je compte sur votre diligence.

Le respect des quelques informations reprises ci-dessous nous permettra d'aller dans les meilleures conditions à l'essentiel : une réflexion pédagogique et administrative au service de tous les élèves.

1. ORGANIGRAMME DE LA CIRCONSCRIPTION



2. MISSIONS ET SUIVIS DES DOSSIERS

Responsable	Fonction/ coordonnées	Dossiers suivis
C. Deschamps Remplacée par Mme LEBLANC	En charge du secrétariat et Collaboratrice directe de l'Inspecteur 02.32.28.61.10 0271798h@ac-normandie.fr	Secrétariat de l'Inspecteur – Gestion des personnels (ARIA, MOZART) Enquêtes du Ministère / Rectorat – Tableau de bord départemental - PPCR- ULIS 1 ^{er} et 2 nd degrés – Fonds pédagogique – Relations aux partenaires, familles
PGASE A LETEURTRE F RAZAFIMANDIMBY M TIHI	Coordonnatrices PIAL / PGASE 02.32.29.64.04 02.32.29.64.44 02.32.29.64.45 pgase@ac-normandie.fr	PIAL Coordonner son secteur Gérer les AESH du secteur recrutement et affectation des AESH Formation des AESH – des coordonnateurs locaux Conseiller les pilotes des PIAL Impulser et accompagner les réunions de pilotage (avec AESH)
S Beaufils	CPC ASH 02.32.28.61.12 sylvie.beaufils1@ac-normandie.fr	SEGPA et groupe des DACS Elèves à Haut Potentiel RASED Pôle élèves Formations Commissions d'examen en lien avec la DEC du rectorat Suivi des stagiaires CAPPEI, T1
E. Drouard	CPC ASH Numérique - Matériel Adapté 02.32.29.64.89 Eric.drouard@ac-normandie.fr	Gestion du site A-SH 27 Enquêtes ASH - Aide LSU - Accompagnement pédagogique - Soutien pour la mise en place du LPI et

	mpa27@ac-rouen.fr	AGESH - Formations intégration d'outils numériques dans sa pratique professionnelle Prêt de matériel pédagogique adapté
Frédéric Etienne-Roussel	CPC 02.32.28.61.14	Dossier ESMS et lien avec l'ARS pour conventionnement E.N. –ERSH – parcours scolaire des élèves en situation de handicap- PEJS (Jeunes sourds) - Suivi T1
C Laroche	CPC 02.32.29.64.39 cecile.laroche2@ac-normandie.fr	Coordonnateur ULIS 1er et 2nd degré Lien MDPH – CDAPH – ERSH - Représentation et liaison avec la MDPH (CDA, BSC, RAPT, COMEX) - GOLC Parcours scolaire des élèves en dispositif Ulis Action culturelle Suivi des stagiaires CAPPEI, T1
M Tauvel	CPC 02.32.29.64.49 melanie.tauvel1@ac-normandie.fr	TSLA (les mardis) – suivi d'expérimentations langage Foyer de l'enfance - APADHE Milieu carcéral - UPE2A Suivi T1
C. Thomas	CDO Ouest – 02.32.29.64.43 cdo27ouest-ash@ac-normandie.fr CDO Est – 02.32.29.64.40	Gestion des dossiers CDO Relations avec la CDAPH (Equipes Pluridisciplinaires) Organisation des Commissions (pré-CDO et CDO plénière) Interlutrices des partenaires
A Le Belleguic	cdo27est-ash@ac-normandie.fr	
J. Boesinger J-P Roussel	PR TSA = Professeurs Ressource pour la scolarisation des élèves TSA (troubles du spectre autistique) jeanne.boesinger@ac-normandie.fr jean-philippe.roussel@ch-lerouvray.fr	Tous les dossiers en lien avec les Troubles du Spectre Autistique
R. Bougamra	Enseignante ressources pour l'accueil et la scolarisation des enfants de familles itinérantes et du voyage (EFIV). referentenfantsduvoyage27@ac-rouen.fr	Accompagner les équipes pédagogiques accueillant des enfants issus de familles itinérantes ou du voyage, Assurer la diffusion de ressources et d'outils sur les langues et cultures des EFIV.

3. OUVERTURE DES BUREAUX ET COMMUNICATION

Madame DESCHAMPS-GRIMPARD étant arrêtée pour plusieurs semaines, Madame Ingrid LEBLANC assure l'interim. Merci de lui réserver un bel accueil.

Le secrétariat de la circonscription est ouvert :

Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 ; 13 h 30 – 17 h 00

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 00

Diverses situations vous conduisent à communiquer avec l'équipe de circonscription. Pour avoir une réponse adaptée, rapide et de qualité, il convient de respecter quelques règles de communication.

Les situations urgentes : c'est en ce cas le téléphone qui est à privilégier. Si les personnels qui peuvent vous répondre ne sont pas présents, le secrétariat les contactera très rapidement pour que vous puissiez avoir un retour au plus vite.

Pour les situations non urgentes, il s'agit de privilégier le mail.

Je me permets de vous rappeler que les absences et congés sont gérés par la circonscription ASH que vous soyez enseignant en SEGPA ou ULIS collège ou en établissement et de noter que toute demande doit être formulée par le biais du formulaire réglementaire (en ligne sur le portail métier), accompagné d'un justificatif, dans un délai de 48h (par mail ou par courrier) à la circonscription ASH.

Toutes les informations ou communications relevant de l'accompagnement humain seront à envoyer directement au service à PGASE.

4. CADRE SANITAIRE

Le cadre sanitaire pour l'année scolaire 2022-2023 comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées :

- socle
- niveau 1 / niveau vert ;
- niveau 2 / niveau orange ;
- niveau 3 / niveau rouge.

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national. Ainsi, les cours se dérouleront en présence pour l'ensemble des niveaux. Les activités physiques et sportives pourront se dérouler sans restrictions. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions ne sera pas requise. Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

Evidemment le respect des gestes barrières demeurera recommandé.

5. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

La cellule d'écoute est reconduite et assurée par Mme LEROY. Elle permet de répondre aux familles par téléphone à toutes les demandes et informe les familles sur PGASE (le service public de l'École inclusive) au 0 805 805 110.

Au sein des PIAL il est essentiel d'accueillir les élèves en situation de handicap avec la plus grande des bienveillances. L'accueil signifie également d'organiser un temps de rencontre entre l'élève-son AESH-ses parents et l'enseignant. Ce temps permet d'installer des relations de confiance.

6. ENSEIGNANTS REFERENTS

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Madame CAVE nouvelle enseignante Référent sur le secteur des Andelys. Nous pensons donc à Mme BOURGEOIS qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons le meilleur.

BEF LOUVIERS VERNON	BEF EVREUX VERNEUIL	BEF BERNAY PONT-AUDEMER
Sandrine CAVE Les Andelys Karine MASSE Gaillon Sandra CIERPISZ Louviers Sandrine ROUSSEL Val de Reuil Isabelle PEREIRA Vernon Marie-Laure PELERBE Gisors	Corinne RENOUX Gravigny Sami SAHLI Evreux Mireille CAPRON Evreux 2 Marie-Laure BAUDRY Saint André de l'Eure Camille COQUEREL Verneuil sur Avre Peggy LYS Conches en Ouche	Isabelle FLEUROT Bernay Stéphanie CAPPE HAUVILLE Pont-Audemer Reynald LEROUX Le Neubourg Elizabeth HELIN Bourg Achard Isabelle BRONGNIARD Brionne

Les coordonnées des enseignants référents se trouvent sur le site de l'ASH 27.

<http://ash27.spip.ac-rouen.fr/>

7. EFIV : Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

Raja Bougamra assure une mission de personne ressource auprès des enseignants accueillant des enfants du voyage. Elle peut intervenir dans tout le département pour proposer des solutions pédagogiques, des ressources pour aider à la scolarisation et au suivi des élèves voyageurs et favoriser le lien avec les familles. La référente peut également participer aux équipes éducatives lorsque la situation le nécessite.

Les enseignants accueillant des enfants du voyage, en fonction de leurs besoins, peuvent solliciter la référente EFIV :

RAJA BOUGAMRA - REFERENTENFANTS DU VOYAGE 27@AC-ROUEN.FR / 06 34 22 88 70

8. LE LIVRET PARCOURS INCLUSIF

[HTTPS://VIEW.GENIAL.LY/6207ADD50E7DC50018621447/HORIZONTAL-INFOGRAPHIC-DIAGRAMS-
PRESENTATION-DU-LPI](https://view.genial.ly/6207add50e7dc50018621447/horizontal-infographic-diagrams-presentation-du-lpi)

9. ENSEIGNANTS D'ESMS

Le projet pédagogique de l'Unité d'Enseignement (arrêté du 2 avril 2009), élaboré par les enseignants, constitue un volet du projet de l'établissement ou service médico-social, ou du pôle de l'établissement de santé. Il est élaboré à partir des besoins des élèves dans le domaine scolaire, définis sur la base de leur Projet Personnalisé de Scolarisation et de leur Projets Individualisés d'Accompagnement (PIA).

Dans ce cadre, je vous enverrai comme tous les ans l'enquête rapide me permettant de comprendre les organisations au sein de l'établissement.

10. ULIS

L'ULIS poursuit trois objectifs :

- permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune ;

- développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie scolaire et l'amélioration des capacités de communication, même lorsque leurs acquis sont très réduits ;
- concrétiser à terme un projet d'insertion professionnelle concerté.

Il me semble par conséquent important de décliner ces objectifs dans le cadre du projet de fonctionnement du dispositif en lien avec le projet d'établissement. N'hésitez pas à nous solliciter pour l'élaboration du projet.

11. web fl'ASH

Depuis deux ans nous organisons en partenariat avec CANOPE des WebFl'ASH permettant de répondre à des questions spécifiques de l'ASH et de renforcer l'éducation inclusive . Cette année nous continuerons ces moments de web diffusion en créant des capsules vidéos ou podcasts permettant aux uns et aux autres de les réécouter.

Voici thèmes retenus pour l'année 2022-2023.

ACCUEILLIR UN ELEVE EFIV
L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP
LES MALLES « AUTISME » DES EQUIPES DE CIRCONSCRIPTION
LES TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES
GEVASCO/ERSH/MDPH
LES METIERS DE L'ASH ET LES CERTIFICATIONS
SEGPA : DE L'EVALUATION A L'AFFECTION

12. SEGPA

Dans le cadre d'un travail sur la connaissance de la SEGPA et du parcours en SEGPA, une capsule vidéo a été diffusée aux différents partenaires : enseignants référent, psychologues de l'éducation nationale, circonscriptions et écoles. Cette capsule est téléchargeable encore une semaine avec le lien suivant:

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=f8bc376b-f61a-4056-8a34-6c2acf0c1f58>

Elle peut également être visionnée sur le site de l'ASH.

La CDOEA continue de travailler cette année à des actions de formation/information.

13. TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Une mallette TSA sera prochainement proposée dans chaque circonscription du département pour accompagner les équipes pédagogiques dans la scolarisation des élèves avec « Troubles du Spectre de l'Autisme ». Vous y trouverez des ouvrages (pédagogiques et de sensibilisation à l'autisme) ainsi que des ressources et du matériel spécifique.

Chaque mallette pourra être consultée sur place ou empruntée ponctuellement (par les directions d'écoles, enseignants, équipes de circonscriptions) afin de vous permettre de tester les outils/ressources avant de les acheter et/ou les concevoir.

14. COMITE NATIONAL DE SUIVI DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Le comité national de suivi de l'école inclusive (CNSEI) s'est réuni le 25 juillet 2022, présidé par Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, en présence des membres du comité de suivi.

Les priorités suivantes ont été avancées au cours du comité :

- La situation des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)
- L'évaluation des besoins des élèves, des accompagnements et des adaptations pédagogiques
- La nécessaire coopération entre les acteurs
- La scolarisation des élèves en situation de handicap en chiffres (rentrée 2022)

Le dialogue renforcé avec les familles

- Un numéro vert unique qui permet de joindre une cellule départementale ou nationale est à disposition des familles : 0 805 805 110.
- Les élèves bénéficient à la rentrée d'un entretien d'accueil entre les familles, l'enseignant et l'AESH le cas échéant, afin d'échanger sur les modalités de scolarisation mises en oeuvre pour l'année scolaire.
- Un livret numérique parcours inclusif a été mis en place afin d'améliorer les liens entre les acteurs de l'accompagnement de l'élève.

https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/reunion-du-comite-national-de-suivi-de-l-ecole-inclusive?TSPD_101_R0=087dc22938ab200069d543f2d7a8aba61e15f14630ea425d67c43e4740a7ece548ddfde7240935908fcc8277d1430007ad23654a2159d692ded872fad1bc5e3ccc6772b5f0a47e9f562f27174e4e6691e888f0a0a50461c77dbd552e9c95f29

15. CIRCULAIRE DE RENTREE 2022 : Une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

Les priorités pour l'année à venir portent ainsi :

Pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux ;

- l'entrée dans les apprentissages dès l'école maternelle et la poursuite des actions visant à la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école élémentaire ;
- la réduction des écarts de niveaux en 6e, l'ouverture aux métiers et au monde professionnel au collège et le développement de la pratique sportive sur le temps périscolaire ;
- l'introduction des mathématiques dans le tronc commun en classe de 1ère générale et le suivi à titre facultatif de cet enseignement par les élèves qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques ;
- la poursuite de la transformation du lycée professionnel ;
- le renforcement d'une formation des professeurs au plus près des besoins par la mise en place des EAFC (Ecoles Académique de la Formation Continue).

- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves . Des évaluations nationales des élèves à la poursuite de l'évaluations des établissements du second degré.

pour l'égalité et la mixité

- la consolidation d'une École pleinement inclusive
 - avec une attention toute particulière accordée à la relation aux familles
 - AESH : revalorisation et possibilité de temps complet sur temps scolaire et périscolaire
- l'expérimentation de nouvelles organisations pédagogiques en classe de 6e ;
- la lutte contre les assignations sociales et territoriales ;
- des possibilités pour les élèves des collèges volontaires de participer à de nouvelles activités de découverte des métiers à partir de la 5e ;
- la lutte contre le décrochage scolaire.

pour le bien-être des élèves

- la promotion d'une École fondée sur le respect de l'autre ;
- une attention accrue portée à la santé mentale des élèves ;
- la priorité donnée à l'EAC et à la pratique sportive ;
- des actions en faveur de la transition écologique et énergétique.

A l'automne seront organisés des débats et réflexions collectives dans les établissements, à partir de leur projet. Un cadrage académique sera alors déployé.

Je vous invite également à explorer ces **quelques sites de ressources** :

<https://classetice.fr/2020/12/08/des-ressources-numeriques-pour-sensibiliser-les-eleves-du-premier-degre-au-handicap/>

<https://www.hepvs.ch/memos>

et la plateforme Cap école inclusive.

Mon équipe et moi-même restons disponibles pour tout échange ou rencontre.